



## État Civil

### Félicitations aux jeunes mariés :

OGHIA René et HUARD Martine, le 17 septembre,  
 JAVAULT Mathias et MAURY Aline, le 17 septembre,  
 CRAMBAC Eloi et BEAUQUIER Diana, le 26 novembre.



### Nos condoléances aux familles :

PERRON Gilles, décédé le 12 octobre,  
 LOEZ Jean-François, décédé le 14 novembre.



## Dates à retenir ....

### Cérémonie des Vœux de la Communes :

vendredi 27 janvier à 20h30 la salle polyvalente.

### Changement d'heure 2017 :

Heure d'été : nuit du samedi 25 mars au dimanche 26 mars,  
 vous avancerez vos horloges d'une heure.  
 À 2h, il sera donc 3h.

Heure d'hiver : nuit du samedi 28 octobre au  
 dimanche 29 octobre,  
 vous reculerez vos horloges d'une heure.  
 À 3h, il est donc 2h.  
 Vous dormez une heure de plus.

### Élections Présidentielles :

1<sup>er</sup> tour : dimanche 23 avril 2017  
 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 7 mai 2017



### Élections Législatives :

1<sup>er</sup> tour : dimanche 11 juin 2017  
 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 18 juin 2017

### Vacances scolaires 2017 (zone B) :

Vacances d'hiver 2017 :  
 À la fin des cours du samedi 11 février  
 Jour de la reprise le lundi 27 février

Vacances de printemps 2017 :  
 À la fin des cours du samedi 8 avril  
 Jour de la reprise le lundi 24 avril

Pont de l'Ascension 2017 :  
 À la fin des cours du mercredi 24 mai  
 Jour de la reprise le lundi 29 mai

Grandes vacances 2017 :  
 À la fin des cours du samedi 8 juillet

Reprise 2017-2018 :  
 lundi 4 septembre

Prochains conseils municipaux :  
 vendredi 10 février  
 vendredi 17 mars  
 vendredi 7 avril

## Remerciements

Ce réveillon du 31 décembre aura été fortement perturbé par les conditions météorologiques ayant entraîné pour bon nombre de Néronnais :

- une coupure de courant sur le secteur de Nogent-le-Roi pendant 1 à 2 heures. Nous remercions les techniciens d'ENEDIS (ex ERDF) pour leur intervention,
- Une coupure d'eau suite à une rupture de canalisation rue de Nogent de 16h00 à plus d'1h00 du matin. Nous remercions les techniciens du syndicat des eaux de Nogent-le-Roi pour leur intervention.

## Cinémobile

### Prochaines scéances :

Films	Nogent le Roi	Maintenon
<b>Yojimbo</b> Fiction - 1h50		Vendredi 27 janvier 14h00
<b>Sully</b> Drame - 1h36	Jeu 26 janvier 16h00	Vendredi 27 janvier 16h00
<b>Vaïana la légende du bout du monde</b> Animation - 1h43	Jeu 26 janvier 18h00	Vendredi 27 janvier 18h00
<b>Demain tout commence</b> Drame, comédie - 1h58	Jeu 26 janvier 20h30	Vendredi 27 janvier 20h30
<b>Wallace &amp; Grom</b> Animation - 0h54		Vendredi 24 février 14h00
<b>Ballerina</b> Animation - 1h29	Jeu 23 février 16h00	Vendredi 24 février 15h30
<b>L'Ami François d'Assise</b> Fiction - 1h27		Vendredi 24 février 18h00
<b>Le cœur en braille</b> Fiction - 1h25	Jeu 23 février 18h00	Vendredi 24 février 20h30
<b>Paterson</b> Fiction - 1h58	Jeu 23 février 20h30	
<b>Tarifs</b>		
Plein tarif : 6,00 €		
Tarif réduit : 4,20 € (sur présentation d'un justificatif)		
Bénéficiaires : abonnés ; étudiants, scolaires ; demandeurs d'emploi ; familles nombreuses ; plus de 60 ans ; handicapés ; chômeurs Clarc		
Tarif groupe : 2,50 € (Scolaires et Centres de loisirs)		
Carte d'abonnement : 6,00 €		
Cette carte nominative permet d'obtenir le tarif réduit pour toutes les séances durant toute l'année.		
Contremarques : 4,20 €		

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

**Madame le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent une Belle Année 2017**

## La sécurité routière : une priorité de vos élus

À la suite de l'accident survenu rue de Nogent en juillet dernier, la commission travaux a travaillé à de nombreuses reprises avec notre Conseiller Départemental M. Jean-Noël MARIE, que nous remercions pour son soutien, le Directeur adjoint des Services des Routes et le Subdivisionnaire de notre territoire, pour rechercher des solutions compatibles avec nos exigences et les règles imposées par l'administration. Nous avons souhaité que des bandes rugueuses soient installées aux entrées du village. Cette demande nous a été refusée au motif qu'elle ne répond pas à la réglementation des routes !!

Après de longs échanges, nous avons tout de même obtenu :

- du côté de l'entrée du village, par la rue de Nogent :

Le panneau « NÉRON » a été déplacé au début du stade pour inclure ce dernier dans l'agglomération avec limitation de vitesse à 50km/h.

Un radar pédagogique sera installé définitivement avant le premier virage,

- du côté de l'entrée et de la sortie du village, rue de Feucherolles :

La limitation de vitesse à 70km/h sera affichée sur les deux panneaux « cavaliers ».

L'acquisition d'un second radar pédagogique mobile placé au niveau du Poney Club permettra de juger de l'impact de la limitation de vitesse. Vos élus souhaitaient déplacer les panneaux NÉRON après le Poney Club, cette demande nous a été refusée l'administration jugeant les installations équestres trop éloignées des premières habitations. Nous avons néanmoins obtenu que cette décision soit réétudiée dans 6 mois après analyse des résultats du radar pédagogique mis en place,

- la rue d'Ormy sera limitée à 30km/h sur toute sa longueur,

- l'entrée de Feucherolles, en venant de Néron :

Un panneau « 50km/h à 150 mètres » sera installé.

Les travaux d'entrée du hameau en venant de la N.154 (plateau surélevé) seront réalisés à la charge de la commune durant l'année 2017.

Tous ces nouveaux aménagements ont été signalés auprès de la Gendarmerie de Nogent-le-Roi afin que des contrôles routiers soient effectués régulièrement, et les contrevenants sanctionnés.

Dans un contexte financier difficile, du fait de la baisse des dotations qui se poursuivra en 2017, nous continuerons dans la mesure de nos finances à investir dans les aménagements de voirie.

**La sécurité routière, c'est avant tout l'affaire de chacun :**  
**respect des limitations de vitesse, des emplacements de stationnement,...**  
**avoir une attitude citoyenne, c'est respecter la vie d'autrui.**

**Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public le mardi et le vendredi de 15h30 à 20h**  
 Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie  
**Mme Katlène BARBAN - Téléphone : 02.37.82.51.82.**  
[www.mairie-neron.fr](http://www.mairie-neron.fr) – Facebook : commune de neron

## Travaux



En complément des travaux concernant la sécurité du village décrits en première page, d'autres travaux importants sont prévus :

### Éclairage public

- Remplacement pour mise aux normes des armoires électriques du village et des hameaux,

### Voirie

- les réparations des bordures de trottoirs des rues Rousse et d'Ormoy,

### Église

- La pose de picots au-dessus de la porte de l'église afin de limiter les dégâts causés par les pigeons,

### École

- Mise aux normes pour accessibilité handicapés des différents accès du bâtiment.

## Nouvelle Communauté de Commune

### LES PORTES EURELIENNES D'ILE DE FRANCE

Le jeudi 12 janvier 2017, à Épernon, siège de la nouvelle Communauté de Communes, le conseil communautaire composé de ses 83 membres a élu :

- Françoise RAMOND, maire d'Épernon, présidente de cette nouvelle EPCI, par 43 voix,
- Philippe Auffray, maire de Villiers-le-Morhier, a recueilli 33 suffrages et devient son vice-président.

Treize autres vice-présidents ont aussi été désignés.

De l'ancienne CC4V, 3 membres avaient été présentés, tous les trois élus :

- Jean Paul Mallet (Maire de Nogent-le-Roi), 4<sup>ème</sup> vice-président,
- Gérard Weymeels (Maire de Bréchamps), 8<sup>ème</sup> vice-président,
- Marie-Cécile Pouilly (Maire de Faverolles), 10<sup>ème</sup> vice-présidente.

La prochaine étape sera la désignation des membres du Bureau exécutif, ainsi que des commissions thématiques.

Quand	Qui	Où	Quoi
samedi 7 janvier 2017	NDL	Salle Polyvalente	Assemblée Générale et galette des rois
vendredi 27 janvier 2017	Mairie	Salle Polyvalente	Vœux du Maire
dimanche 29 janvier 2017	APE	Salle des Fêtes	Loto des Enfants
dimanche 19 février 2017	CACPN / Sté de Chasse	Salle des Fêtes	Repas des Chasseurs (midi)
dimanche 12 mars 2017	NDL	Salle des Fêtes	Loto
samedi 18 mars 2017	APE	Salle Polyvalente	carnaval
dimanche 30 avril 2017	CMJ	Néron	Grand Nettoyage de Printemps
lundi 8 mai 2017	Mairie	Feucherolles	Commémoration de la Victoire de 1945
jeudi 18 mai 2017			Fête des Voisins
dimanche 21 mai 2017	NDL	Néron	Vide-armoires

## ASSOCIATIONS

### NVP

Quelques dates à retenir :

- Vendredi 27 janvier, à 20h30, Assemblée Générale. Nous projeterons sur écran un film d'archives sur la Beauce, de 1930 à 1980,

- Mardi 14 mars, nous avons le projet de présenter notre action aux Chartrains, lors d'une petite conférence agrémentée d'une lecture théâtralisée d'un conte de Roger Judenne. Cette intervention pourrait se faire à l'Institut Notre-Dame,



- Dimanche 21 mai, nous accueillerons "La Bande à Fernande" dans la salle des fêtes. Ce groupe de chanteurs musiciens nous entraîne dans leurs chansons françaises connues de tous. Un bon moment de convivialité. Certains membres du bureau ont entendu ce groupe aux Estivales de Chartres cet été, et l'idée a germé de les faire venir à Néron,
- Dimanche 18 juin, nous proposons une "marche-découverte-du-patrimoine de Néron", dans l'après-midi.  
*Petite piqueur de rappel : n'oubliez pas votre cotisations annuelle à NVP (15€), à déposer en mairie en laissant vos coordonnées.*

## Le Barouf

- La dernière création de la compagnie, "No et moi" d'après le roman de Delphine de Vigan, sera jouée
- les 5 et 6 février à Nogent le Roi (salle des fêtes),
  - le 31 mars, à Loos (59) près de Lille,
  - le 15 avril, à Rambouillet (théâtre La Lanterne)



## Bibliothèque l'Évasion



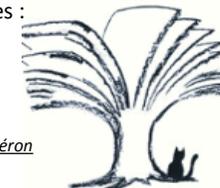
Changement des horaires :

- Mercredi de 15h00 à 17h00
- Vendredi de 15h30 à 17h30
- Samedi de 11h00 à 12h00

[bibliotheque.neron28@orange.fr](mailto:bibliotheque.neron28@orange.fr)

[Facebook : L'Évasion - Bibliothèque de Néron](#)

Tél : 09 69 80 48 14



L'équipe de bénévoles se compose de :

- Marie-Thérèse Legras, Responsable,
- Annick Challe, Alexandra Chancel, Anne Gautier,
- Kenny Kipré, Liliane Levieil, Odile Nourry,
- Sylvette Vassalière.

## Conseil Municipal des Jeunes

Un nouveau conseil des jeunes a été élu le 16 Décembre 2016 pour un mandat de 21 mois. Il est composé pour le CE2 de Gaétan et Corentin, pour le CM2 de Margot et Arnaud, pour la 6<sup>ème</sup> de Clément et pour la 5<sup>ème</sup> d'Inès.

Les 6 jeunes élus ont pris leurs fonctions le 7 janvier, jour de leur 1<sup>er</sup> conseil. Le président fut élu de façon démocratique avec urne et bulletins secrets ; ils étaient nombreux à proposer leur candidature mais c'est Arnaud Bonnardel qui a obtenu la majorité dès le 1<sup>er</sup> tour et est devenu le président de ce nouveau conseil des jeunes.

Un tour de table a ensuite permis de prendre connaissance et d'étudier chaque projet afin de définir leur priorité et leur concrétisation.

Les jeunes conseillers sont apparus particulièrement motivés et pleins de bonnes volontés.

[cmj.neron@gmail.com](mailto:cmj.neron@gmail.com)



## Principales décisions votées lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2016

- augmentation des tarifs de cantine de 0,10 €
- rénovation et changement des armoires électriques par le SDE28 (Syndicat Départemental d'Énergies d'Eure-et-Loir),
- demandes de subventions auprès du Conseil Départemental pour différents travaux : école, voirie,
- convention avec le Conseil Départemental pour l'acquisition de deux radars pédagogiques,